



Compte-rendu de commission agriculture durable

le 7 Septembre 2017 à Firbeix

Présents :

Philippe FRANCOIS (Président Commission agriculture durable), Cédric SOUS (ADEME), Denis BOURGIN, Sébastien FISSOT, Sandrine ROSSIGNOL (CA24), Marie Laure VARACHER (CA87), Lucie BLONDEL (SMVG), Jean-Pierre PATAUD, Sébastien FISSOT, Arnaud SIX, Cédric DEVILLEGGER (PNR), Muriel LEHERICY (PNR), Cecilia ROUAUD (PNR), Cécile ROBERT (PNR).

Excusés :

Béatrice GENDREAU (CR NA), Marie-Jeanne DARTOUT, Céline BOYARD, Denis DUBAUD

Ordre du jour :

- ✓ Le programme Climagri
- ✓ La marque Parc
- ✓ La restauration collective et le projet alimentaire territorial
- ✓ Les Mesures agro-environnementales et climatiques
- ✓ Le concours prairies fleuries
- ✓ La Maison des Savoir-faire et de l'innovation territoriale
- ✓ Autres thématiques : prochaine session DD,

Une présentation sous forme de diaporama accompagne ce compte-rendu.

Climagri

Un avenant avait été signé en novembre 2016 avec l'ADEME afin de :

- **Réaliser une journée de restitution et de clôture de Climagri. Cette journée a eu lieu le 27 juin 2017 sur le GAEC Blanchet, à Chalus.**

Cette soirée était découpée en deux phases, une première à destination des professionnels et une deuxième à destination du grand public. Belle réussite auprès des producteurs avec une trentaine de participants et des échanges riches. Une intervention du pédologue de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, Emmanuel Vernon, sur l'importance du sol. Les

agriculteurs ayant participé au programme ont également témoigné sur l'apport des actions mises en place et l'évolution de leurs pratiques.

Des posters de vulgarisation avaient été réalisés pour l'occasion, bien qu'ils n'aient pas rencontrés leur public ce jour là, en grande partie en raison de la météo. Ils ont depuis resservis sur plusieurs manifestations.

- **La poursuite de l'accompagnement des groupes d'agriculteurs « autonomie alimentaire » 87 et « pâturage » 24**

En Mars un stage agro-écologie sur le fonctionnement du sol a été organisé pour le GIEE Climasol. Pour l'animation du stage des diagnostics individuels appelés IDEALim ont été réalisés. Ce bilan évalue les performances agronomiques, socio-territoriales et économiques de chaque exploitation. Avec les résultats seront élaborés le plan d'action et le calendrier d'animation du groupe.

Le 14 septembre une journée « Comment valoriser vos prairies ? » est organisée par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Un voyage d'étude en Espagne sera proposé du 9 au 12 octobre sur l'adaptation à la sécheresse.

- **Procéder à l'évaluation de l'action au travers de l'accompagnement des groupes et du suivi d'indicateurs (achats de concentrés, achats extérieurs, évolution des surfaces en légumineuses fourragères, méteil, évolution des surfaces en semis direct, Idealim)**

Cédric Sous de l'ADEME nous informe que sur les 5 lauréats des appels à projets Climagri, nous sommes les seuls à avoir mis en place des actions et dont on aura une évaluation.

Le travail se poursuit au sein des chambres sur ces thématiques, ainsi que l'animation des groupes.

Des appels à projets en cours de l'ADEME sur des approches différentes autour de la transition énergétique :

- OPREVERT : Prévention et valorisation des déchets Verts en Nouvelle Aquitaine
- Projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique
- Bâtiment du Futur

Marque Parc

Un rappel est fait sur l'évolution de la marque en 2016. 4 Grandes idées ont motivé cette refonte :

Harmonisation :

- grande différence de précision de critères entre les Parcs
- chacun doit comprendre que sa proposition doit être acceptable pour les 51 Parcs
- harmonisation des coûts

Equité

- exigences similaires entre les entreprises de secteurs différents situées sur le même Parc
- exigences similaires entre les entreprises du même secteur situées sur des Parcs différents
- unité de niveau aux yeux du client

Valeurs

- Maintenir un niveau d'exigences élevé
- Orienté sur l'essentiel : les valeurs PNR (ne pas apprendre à un professionnel comment faire son métier)
- Insister sur les valeurs des Parcs

Simplicité

- Les conventions sont préparées par la fédération,
- Un seul document au lieu de 3
- Convention passe de 3 ans à 5 ans, on mise sur une vision à long terme dans une perspective d'évolution continue.

Des nouveaux outils de communication sont prévus à destinations des entreprises marquées ainsi que de grosses campagnes de communication. Une vidéo sur les produits marqués est notamment prévue pour l'automne.

Enfin le point culminant de la campagne de lancement est l'évènement « Destination Parcs » organisé à Bercy du 12 au 15 octobre, sur lequel le Parc sera présent avec un stand de promotion du territoire.

Dindon

Irène avait laissé une note selon laquelle, le nombre de producteurs intéressés par la marque pourrait fortement diminuer du fait de l'arrêt de l'activité pour certains producteurs. Mais la nouvelle marque nous permettra de maintenir le marquage même pour une seule entreprise jugée patrimoniale si elle le souhaite.

Savoir-faire bois châtaignier

8 artisans marqués

Hébergements touristiques

Cela concerne tous les hébergements (campings, chambre d'hôtes...). 25 hébergeurs marqués, 15 en attente

Fermes pédagogiques

Un accompagnement personnalisé des fermes pédagogiques a été réalisé sous forme de prestations de la structure « de Sève et d'Ecorce ».

La nouvelle convention n'est pas encore prête, il y aura une évolution probable de la marque vers une nouvelle marque intitulée « prestation pédagogique ».

Miel

Une réunion a eu lieu au mois d'août pour présenter la nouvelle marque et les nouvelles modalités de conventionnement. 3 nouveaux apiculteurs sont susceptibles de rejoindre le réseau. En revanche les apiculteurs amateurs ne pourront plus bénéficier de la marque.

Autres marquages envisagés

Châtaignes

Jus de fruits

Volailles

Bovins

La Restauration collective : Le Projet Cantines Gourmandes

Bilan 2016 - 2017

- Nombreux contacts et réunions
- Session de développement durable le 7 juin 2016
- Comité de pilotage le 30 Septembre 2016
- Accompagnement de producteurs et d'un collectif de porteurs de projet
- Journée bio et local c'est l'idéal en partenariat avec AgroBioPérigord 20 sept (élus, gestionnaires et producteurs présents)
- Formation des cuisiniers : 14 cuisiniers ont participé.

Pour la rentrée :

- En accord avec la DRAAF et aux vus du succès rencontré, nous allons proposer une nouvelle session de formation pour la partie nord du Parc.
- Enquête et travail sur la commande groupée (une rencontre est prévue le 27 septembre)
- Travailler avec les épicerie locales (une enquête est en cours sur les lieux d'achats)
Prochain Comité de pilotage le **5 Octobre 2017 16h à Saint-Saud-Lacoussière**

Concernant les appels à projets (AAP) à venir, des AAP seront lancés en 2018, sur des thématiques en lien avec l'alimentation. Mais les états généraux sont en cours, le chantier n2 prévu en octobre portera sur les thèmes de l'alimentation donc les AAP vont sans doute être influencés par les résultats.

L'agence régionale de l'alimentation nous a également annoncé des APP pour la rentrée.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Pour rappel le PAT c'est un projet collectif basé sur un diagnostic partagé. Il s'inscrit dans les 3 thématiques du plan national pour l'alimentation :

- la justice sociale
- l'éducation alimentaire de la jeunesse
- La lutte contre le gaspillage

Le PAT a pour objectif :

- un ancrage territorial des actions en lien avec l'alimentation
- le rapprochement des acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, consommateurs ...)
- le développement de l'agriculture durable et de la qualité de l'alimentation

Potentiellement beaucoup de thématiques peuvent être traitées dans un PAT et il y a beaucoup d'initiatives sur le territoire qui vont dans ce sens. Pour les mois à venir le PNR a donc prévu

- une actualisation du diagnostic réalisé en 2012
- l'organisation d'un forum sur l'alimentation afin de réunir les acteurs et renforcer les partenariats, partager le diagnostic et les enjeux et surtout prioriser les enjeux.

- Dans la continuité des actions en cours, nous allons poursuivre la formation des cuisiniers, la mise en valeur des initiatives et travailler sur le rapprochement de l'offre et de la demande via un inventaire de l'offre et la réalisation d'un guide.
- Pour travailler sur l'installation agricole une session Développement Durable à destination des élus sera programmée sur le thème des espaces tests agricoles. Après échange avec la chambre d'agriculture, cette session pourrait être couplée avec une intervention sur la mobilisation du foncier.

En fonction de l'évolution du projet, un démarche de reconnaissance pourra être envisagée.

Les Mesures agro-environnementales et climatiques

Au titre de son PAEC, pour la période 2015-2017, soit 3 campagnes PAC, le Parc présente un bilan chiffré :

- 125 contrats, sur une surface de 2 433,80 ha, pour un montant global d'opérations de 1 491 002,96 €.
- Surface sous contrat en mesures « prairies fleuries », sur l'intégralité des mesures localisées, pour une valeur de 27,80 %.
- Paramétrage de territoire MAEC reconnu par les partenaires et agriculteurs comme représentatif des pratiques du territoire, à l'image du paramétrage sur le pâturage hivernal.
Les opérateurs de territoire soulignent un effet d'aubaine constaté sur la mesure « reconversion des terres arables », construite uniquement avec le TO Couvert 06.
- Développement 2015-2017, sans effet d'annonce, avec un taux de l'ordre de 74 %, sur l'engagement comptable Développé/Prévisionnel, et de 80% pour l'engagement surfacique.

Pour la période 2018-2020, le Parc précise être en attente du cahier des charges pour l'appel à candidature.

Le Parc souligne 2 éléments de contexte, de tension financière : lignes FEADER lourdement consommées (Limousin et Poitou Charente) et difficultés de recrutement des fonds Etat. Associé à cela, de nouveaux territoires émergent, accentuant les tensions.

Le Parc rappelle la double demande de la Commission Agriculture Durable, exprimée à plusieurs reprises lors des précédentes sessions : déploiement de la MAE Système Herbager sur l'ensemble de son territoire, et des MAEC localisées sur des bassins versants.

Le Parc rappelle son objectif contractuel et de surfaces cibles, comme précisé dans son PAEC : la préservation de prairies naturelles diversifiées et de zones humides fonctionnelles.

Une inquiétude persiste sur l'atteinte de cette double ambition. La démarche de bassin versant est susceptible d'être perdue, sous la dépendance de l'Autorité de Gestion. Une priorisation est souhaitée.

La démarche de bassins versants est soulignée par les membres de la commission comme importante pour le Parc et ses partenaires.

Le Concours Prairies Fleuries 2017

Le concours 2017 a été organisé en partenariat avec le Syndicat Mixte Vienne Gorre, avec l'accompagnement technique du Conservatoire Botanique National du Massif Central, la Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne et de la FR CIVAM Limousin.

Le lycée agricole des Vaseix a accompagné la démarche, en s'inscrivant au concours format lycée d'enseignement.

Le territoire retenu était celui du bassin versant de la Vayres, les communes de Vayres, et de Saint-Laurent-sur-Gorre. 4 exploitations, bovin viande et lait, étaient inscrites au format exploitations individuels : EARL Deloménie, GAEC de l'éolienne, Guy POUSSAIN et Olivier LEVEQUE.

Le passage du jury sur les parcelles a eu lieu le 18 mai 2017. La remise des prix aura lieu le dimanche 17 septembre lors de la fête du miel à Maissonais-sur-Tardoire (11h30). La commission agriculture est invitée.

Un échange est engagé pour la session 2018. La perspective d'un développement sur des territoires GIEE et groupes herbe ayant participé au programme Climagri est accueillie favorablement. Animateur de ces groupes, les Chambres d'Agriculture interrogeront prochainement les agriculteurs.

La Maison des savoir-faire et de l'innovation territoriale

Le 4 juillet le comité syndical a validé le principe du projet et la réalisation d'étude technique.

Sur le volet valorisation agricole, il a été décidé de constituer un comité de pilotage spécifique pour réaliser une étude de faisabilité et définir un avant projet

- définir des éléments d'objectif d'un projet d'installation ou de diversification agricole, d'évaluer les potentialités agronomiques et le contexte socio-économique local,
- réaliser une étude technico économique de scénarios retenus.

Dans un deuxième temps, le comité de pilotage organisera une session d'accueil des porteurs de projets puis l'évaluation des candidats.

La chambre d'agriculture de la Haute-Vienne a été contactée pour nous accompagner. Il nous a été fait une réponse très favorable avec une proposition de conventionnement sur le projet. 40 jours de travail d'agents nous sont proposés.

Levée de la séance à 12h30